|  |
| --- |
| AMR 25/8196/2024 – Cuba - 8 juillet 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 060/24 |
| Un enseignant a besoin de soins médicaux |
| CUBA |

Pedro Albert Sánchez, enseignant et défenseur des droits humains âgé de 68 ans, est détenu arbitrairement à Cuba depuis le 22 novembre 2023. Malgré son état de santé critique – il souffre notamment d’un cancer – Pedro Albert Sánchez est privé des soins médicaux dont il a besoin. Cet homme est un prisonnier d’opinion: il est emprisonné alors qu’il n’a fait qu’exercer pacifiquement son droit fondamental à la liberté d’expression et de réunion pacifique. Nous demandons aux autorités cubaines de libérer Pedro Albert Sánchez immédiatement et sans condition, et de veiller à ce qu'il reçoive d'urgence des soins médicaux adéquats.

Des Cubaines et Cubains de tous âges et de tous horizons ont été inculpés, traduits en justice et condamnés à de lourdes peines pour avoir participé pacifiquement à des manifestations en juillet 2021, à l’issue de procédures qui se sont majoritairement tenues à huis clos et qui souvent n’ont pas respecté les droits en matière d’équité des procès.

Parmi les personnes emprisonnées figure Pedro Albert Sánchez, enseignant cubain à la retraite qui a critiqué le gouvernement cubain et fervent défenseur des droits humains avec un accent mis sur la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Il a été arrêté à plusieurs reprises depuis 2020 simplement pour avoir participé à des manifestations pacifiques et exprimé des opinions dissidentes.

Pedro Albert Sánchez a été condamné en octobre 2022 à cinq ans de «liberté limitée», ce qui signifie qu'il pouvait purger en dehors d’une prison la peine qui lui avait été infligée pour «outrage» et «trouble à l'ordre public» au titre du Code pénal cubain. Ces accusations découlent de sa participation aux manifestations pacifiques du 11 juillet 2021, au cours desquelles il a exercé son droit de réunion pacifique et son droit à la liberté d'expression en critiquant le gouvernement et en appelant à des réformes politiques.

Le 22 novembre 2023, il a été arrêté par les autorités cubaines après avoir tenté de remettre une lettre à Eamon Gilmore, représentant spécial de l'Union européenne pour les droits humains, qui se trouvait dans le pays pour coprésider le quatrième dialogue sur les droits humains dans le cadre de l’accord de dialogue politique et de coopération UE-Cuba. En décembre 2023, un tribunal a annulé sa peine de «liberté limitée» et ordonné qu’il purge sa peine en prison, malgré l'absence de tout acte de violence ou incitation à la violence au moment de son arrestation.

D’après les informations dont dispose Amnesty International, il n’aurait jamais dû être inculpé de ces infractions. L’organisation constate que les chefs d’accusation d’«outrage» et de «trouble à l’ordre public» sont fréquemment utilisés à Cuba pour cibler les personnes qui exercent leurs droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

Amnesty International considère Pedro Albert Sánchez comme un prisonnier d’opinion et demande en conséquence sa libération immédiate et sans condition. Son emprisonnement viole ses droits fondamentaux et met en évidence la répression à laquelle sont confrontées de manière générale les personnes qui appellent les autorités cubaines à respecter leurs obligations en matière de droits humains. Une action immédiate est nécessaire pour obtenir sa libération et pour faire en sorte qu'il reçoive de toute urgence des soins médicaux adéquats compte tenu de son état critique.

Amnesty International attribue le statut de prisonnier ou prisonnière d’opinion en se fondant sur les informations dont elle dispose au sujet des circonstances ayant conduit au placement en détention d’une personne donnée. Lorsqu’elle la qualifie de prisonnier ou prisonnière d’opinion, elle affirme que celle-ci doit être libérée immédiatement et sans condition, sans cautionner pour autant ses opinions ou comportements passés ou présents.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **8 janvier** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, espagnol\*.** Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Président  | COPIES À  |
| Mr. Miguel Díaz-CanelPresident of CubaHidalgo Esq. 6Plaza de La RevoluciónCP 10400, La HabanaCuba**Twitter/X: @DiazCanelB**⮡ Le meilleur moyen d'atteindre le PrésidentFacebook: @MDiazCanelB | Ambassade de la République de CubaGesellschaftsstrasse 83012 BerneFax: 031 302 98 30E-mail: embacuba.berna@bluewin.ch |
| ⭢ **\*Modèle de lettre en espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 060/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mr. Miguel Díaz-Canel

President of Cuba

Hidalgo Esq. 6, Plaza de La Revolución

CP 10400, La Habana

Cuba

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président de la République,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude au sujet de Pedro Albert Sánchez, enseignant à la retraite et défenseur des droits humains âgé de 68 ans, qui est actuellement emprisonné à Cuba. Pedro Albert Sánchez est incarcéré depuis le 22 novembre 2023, dans des conditions qui ont fortement aggravé son état de santé. Alors qu’il souffre d’un cancer, il est privé de soins médicaux adéquats et d'une alimentation adaptée.**

À la suite de sa participation pacifique aux manifestations du 11 juillet 2021, Pedro Albert Sánchez a été injustement déclaré coupable d'«outrage» et de «trouble à l'ordre public» ; ces chefs d’accusation découlaient uniquement du fait qu’il avait exercé ses droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique avec sa participation à des manifestations pacifiques et ses critiques virulentes à l'égard du gouvernement cubain. Les charges retenues contre lui ont été motivées par des considérations politiques et visaient à étouffer son militantisme. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

**Je vous prie instamment de libérer Pedro Albert Sánchez immédiatement et sans condition et de lui fournir d'urgence des soins médicaux adéquats.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Cuba, Gesellschaftsstrasse 8, 3012 Berne

Fax: 031 302 98 30, E-mail: embacuba.berna@bluewin.ch